

Rapport d'activité 2022

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERT DE LEURS REALITES DE VIE
RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

Sommaire



04

CHIFFRES CLÉS DE LA FAMILLE DE LA SOMME

05

EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES | LES INSTANCES ET COMMISSIONS
Rencontres statutaires et Commissions
Conseil d'administration | Bureau Agréments

12

ANIMATEUR ASSOCIATIF | LES ASSOCIATIONS

Udaf : Union départementale des associations familiales
Les mouvements à recrutement général
Les mouvements à recrutement spécifique
Les mouvements indépendants ou non fédérés

20

PORTE-PAROLE DES FAMILLES | LES REPRÉSENTATIONS

Droit de la famille | Parentalité | Enfance
Éducation | Jeunesse
Cohésion sociale | Vie quotidienne
Habitat | Cadre de vie
Santé | Protection sociale | Vieillesse

24

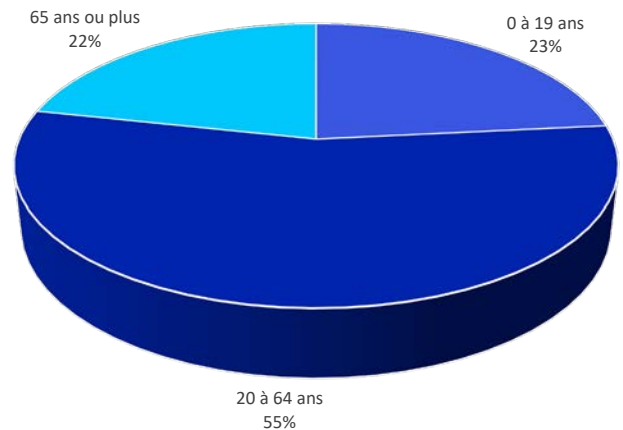
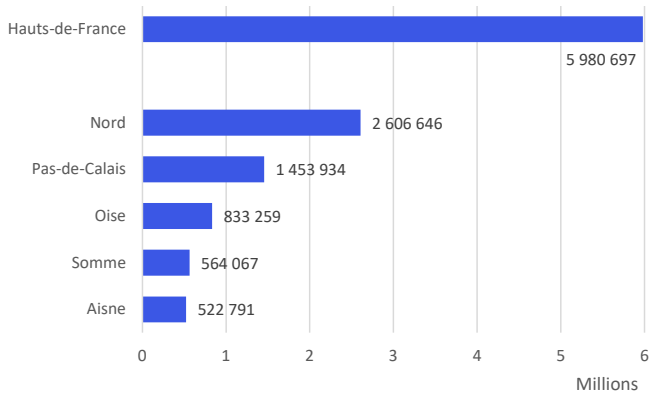
RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES | LES SERVICES

Organisation générale
Vie associative
Coordination des services
Protection juridique des majeurs
Mission juridique et patrimoniale
Prévention et protection de l'enfance
Actions solidaires et familiales
Ressources humaines
Accueil et gestion électronique des documents

► Chiffres clés* de la Famille de la Somme

564 067

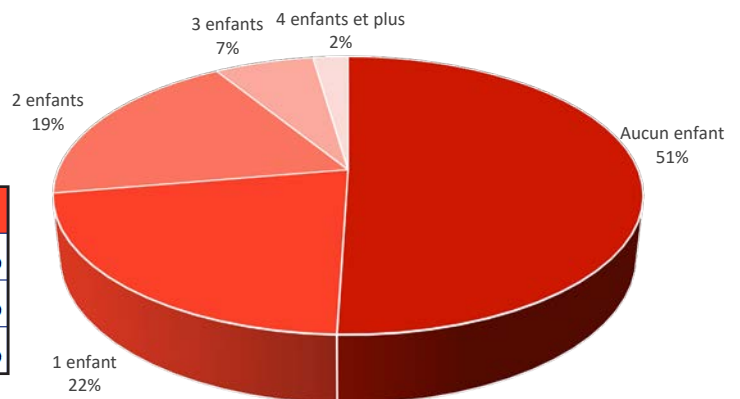
C'est la population de la Somme au 1^{er} janvier 2023.



► Les familles

160 780 familles

Type de famille	Nombre	Pourcentage
Couples sans enfant	69 618	43,3%
Couples avec enfants	65 759	40,9%
Familles monoparentales	25 403	15,8%



► Les événements familiaux

1 548 mariages
1 801 Pacs
1 018 divorces

5 420 naissances
6 097 décès

1. EXPERT DES RÉALITÉS DE VIE DES FAMILLES

LES INSTANCES ET COMMISSIONS

- Rencontres statutaires et commissions
- Conseil d'administration | Bureau
- Agréments

► Rencontres statutaires et commissions

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

18 mai 2022



- Elles se sont tenues le 18 mai 2022 à l'Espace Dewailly à Amiens, en présence du Sénateur, Laurent Somon ; du 8^{ème} Vice-président du Conseil départemental de la Somme en charge de l'enfance, de la famille et de la santé et Maire adjoint délégué à l'Etat Civil, la population et au devoir de mémoire de la ville d'Amiens, Olivier Jardé ; et du Président de l'Uraf des Hauts-de-France, Pierre-Marie Lebrun.
- L'assemblée extraordinaire avait pour objet la modification de plusieurs articles des statuts et du règlement intérieur. Adoptés à l'unanimité, ces derniers ont été agréés par le Conseil d'administration de l'Unaf lors de sa séance du 18 novembre 2022.
- L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée à la suite selon l'ordre du jour statutaire dans lequel se succèdent les présentations des rapports d'activité et financier, le rapport du Commissaire aux comptes, le budget prévisionnel, le rapport de la Commission de contrôle et le rapport moral du Président. Elle a également ratifié la cooptation de trois administrateurs.

Conseil d'administration

- Il s'est réuni à six reprises sur les quatre exigés par les statuts : les 23 février, 9 mars, 6 avril, 15 juin, 19 octobre et 7 décembre.
- Le Conseil d'administration a tous les pouvoirs utiles au fonctionnement de l'Udaf.
- Il représente un taux moyen de participation de 69 % en 2022.

- Les grands sujets traités en 2022 :

- Accueil de nouveaux administrateurs.
- Projets nouveaux locaux, déménagement et changement de siège social de l'Udaf.
- Analyse et validation des listes d'adhérents des associations et cotisations.
- Préparation des assemblées générales ordinaire et extraordinaire.
- Modification des Statuts et du Règlement intérieur.
- Souscription au Contrat d'engagement républicain (CER).
- Suivi de l'activité des services, nouvelles activités et organisation des services.
- Elaboration du projet associatif.
- Renforcement de la communication externe de l'Udaf avec la mise en ligne du nouveau site Internet et l'ouverture d'une chaîne YouTube pour l'Udaf.
- Institution, suivi et renouvellement des représentations (notamment la Caf, la Cnam et les Cdu) et comptabilisation des contributions volontaires en nature (Cvn).
- Résultat de l'audit financier et administratif de l'Unaf et plan d'actions.
- Plan stratégique de l'Unaf « Nous demain ».
- Suivi des actualités des associations adhérentes.
- Elaboration de la Convention d'objectifs Unaf/Udaf 2022/2026.
- Suivi des questions budgétaires (fonds spécial, comptes administratifs, budgets prévisionnels, affectation des résultats) et renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes.
- Médaille de l'enfance et des familles.
- Collecte de « la mère et l'enfant ».
- Participation à la Fête de la famille de l'Udaf du Nord à Bagatelle et organisation d'une Fête des familles autour du jeu.
- Composition du Bureau.
- Personnalisation des propositions aux candidats des élections législatives.
- Préparation de l'accueil de la rencontre Unaf des Présidents/Directeurs des Udaf et Uraf à Amiens en mars 2023.
- Renouvellement des agréments Santé et Domiciliation.
- Projet d'absorption d'une association et agrément de deux associations.
- Reversement de 10% du fonds spécial aux associations adhérentes.
- Travaux avec l'Uraf HDF pour le projet associatif.

Bureau

- Il s'est réuni à deux reprises sur les deux exigés par les statuts : les 27 avril et 23 novembre.
- Le Bureau est un organe collégial d'informations et d'échanges sur les dossiers en cours. Il prépare également les ordres du jour des Conseils d'administration.

Commission technique et finances

- Elle s'est réunie à neuf reprises : les 20 janvier, 3 et 24 mars, 28 avril, 14 juin, 31 août, 7 septembre, 12 octobre et 17 novembre.
- La commission est chargée de suivre les éléments budgétaires de l'Udaf (gestion financière, bilan de l'exercice, préparation des budgets, etc.), ainsi que les questions relatives aux ressources humaines et à la politique sociale.
- Elle assure le suivi du projet des locaux.
- Elle est composée du président, des trésorier et trésorière adjointe, d'une vice-présidente, d'un administrateur, de la directrice générale, du responsable des services financiers et de la directrice des ressources humaines.

Commission des services

- Elle s'est réunie à quatre reprises : les 17 janvier, 4 mai, 20 juin et 24 novembre.
- La commission est chargée de traiter essentiellement trois points : les dossiers sensibles, le respect des droits des usagers et l'activité des services. En 2022, elle s'est attachée à mieux faire connaître les différents services de l'Udaf aux administrateurs.
- Elle est composée d'administrateurs, de salariés et de deux membres du Comité social et économique (Cse).

Commission projet associatif et communication

- Elle s'est réunie à cinq reprises : les 27 janvier, 30 mars, 14 juin, 15 septembre et 30 novembre.
- La commission est chargée de construire et de suivre la politique de communication de l'Udaf. Elle a également pris en charge la construction du projet associatif.
- Les membres salariés de la commission tiennent également une commission communication dite interne.



Commission de contrôle

- Elle s'est réunie à trois reprises en visioconférence : les 22 février, 5 avril et 27 septembre.
- La commission est chargée de s'assurer du suivi statutaire du fonctionnement de l'Udaf. Elle vérifie les listes d'adhérents des associations familiales et sections. Elle valide les candidatures et les désignations au Conseil d'administration. Elle se charge de la préparation statutaire des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Elle effectue des visites sur site auprès des associations adhérentes. Enfin, elle formule un avis pour le Conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des nouvelles associations.
- Elle est composée d'administrateurs, de la directrice générale et de la responsable de la vie associative.

Conférence départementale des mouvements

- Elle s'est réunie à une reprise sur un minimum de deux rencontres exigées par son règlement intérieur : le 21 mai.
- La conférence est un lieu de concertation, d'études et d'informations réciproques entre tous les mouvements familiaux ou associés. Elle débat sur les préoccupations des mouvements membres et échange sur les dossiers d'actualité traités au sein de leur propre structure. Il s'agit d'une instance consultative du Conseil d'administration de l'Udaf sur des thèmes dont celui-ci la saisit régulièrement.
- Elle est composée des confédérations, fédérations ou associations familiales adhérentes et des membres associés. L'Udaf assure son secrétariat et dans ce but, la directrice générale et le service de la vie associative y participent.



Séminaire des administrateurs



- Il s'est tenu à deux reprises : les 2 juillet et 1^{er} octobre.
- Les séminaires ont porté sur l'élaboration du projet associatif de l'Udaf de la Somme.
- Le premier a rassemblé plusieurs administrateurs et les membres de la Commission projet associatif et communication. Il a permis aux administrateurs de mieux se connaître et de déterminer les valeurs de l'Udaf.
- Le second a rassemblé des administrateurs et des salariés volontaires et a fixé les objectifs et les actions à mettre en place pour faire vivre le projet associatif.

► Conseil d'administration | Bureau

Suite à l'Assemblée générale du 18 mai 2022
et au Conseil d'administration du 15 juin 2022.

Bureau

Président : Monsieur Sébastien BIL

Vice-Présidente : Madame Ghislaine LEFEBVRE

Vice-Présidente : Madame Brigitte LENOIR

Trésorier : Monsieur Jean-Pierre DELELIS

Trésorière adjointe : Madame Véronique ROULLIER

Secrétaire : Monsieur Silvio SARNATARO

Secrétaire Adjointe : Madame Francine LACOYE

Administrateurs

Monsieur Denis ATTOUMBRE

Monsieur Raymond BROSZNIOWSKI

Monsieur Patrick CARPENTIER

Monsieur Pierre D'ALES

Monsieur Jean-Pierre DOUTRELIGNE

Monsieur Dominique GOMART

Madame Cathie LEROY

Madame Viviane MAILLARD

Madame Patricia MALTERRE

Monsieur Abdel MEDJAMIA

Madame Marie-Claude PILLON

Madame Marie-Josée SOIRANT

Monsieur Loïc TELLIER

► Agréments

Domiciliation – Par la Ddets

L'agrément dont bénéficiait l'Udaf jusque fin août 2022 permettait de domicilier des personnes dites « sans domicile stable » suivies dans le cadre de ses activités. Le nouvel agrément, obtenu en septembre pour les 5 années à venir, se veut généraliste et autorise l'Udaf à domicilier toute personne. Ainsi, ces personnes pourront attester d'une adresse administrative dans le but de faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Reçu le
01/09/2017
pour 5 ans

Renouvelé
et modifié en
2022

Reçu le
15/09/2017
pour 5 ans

Renouvelé
en 2022

Santé – Par l'Ors

L'agrément permet à l'Udaf de représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique pour défendre les droits et porter la parole de l'ensemble des usagers. Il certifie que l'Udaf est une association œuvrant dans le domaine de la santé et de la prise en charge des malades. Elle peut ainsi faire des propositions sur l'évolution du système de santé et sur les politiques de santé au niveau régional et mettre en place des actions pour les familles dans ce domaine.

Ingénierie sociale financière et technique (Isft) – Par la Ddcs

L'agrément permet à l'Udaf de gérer des activités dans le domaine du logement, notamment en terme d'insertion par le logement ou d'hébergement des personnes défavorisées. Les activités consistent en l'accueil, le conseil, l'assistance administrative et financière, juridique et technique des personnes défavorisées, handicapées et vieillissantes pour l'amélioration ou l'adaptation de leur logement ; l'accompagnement social pour faciliter l'accès ou le maintien dans le logement ; l'assistance aux requérants dans le cadre de la procédure droit au logement opposable ; la recherche de logements ; ou encore la participation aux réunions des commissions d'attribution des organismes Hlm dans le cadre de la représentation des familles.

Reçu le
26/06/2020
pour 5 ans

Intermédiation locative et de gestion locative sociale (Iml/Gls) – Par la Ddcs

Reçu le
26/06/2020
pour 5 ans

L'agrément permet à l'Udaf de gérer des activités dans le domaine du logement notamment en terme d'inter-médiation locative. Ce dispositif permet de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social.

Service civique – Par la Ddcs

L'agrément permet à l'Udaf d'accueillir des jeunes en service civique. L'objectif est double : mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux et proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Reçu le
07/08/2019
pour 3 ans

2. ANIMATEUR ASSOCIATIF

LES ASSOCIATIONS

- Udaf : Union départementale des associations familiales
- Les mouvements à recrutement général
- Les mouvements à recrutement spécifique
- Les mouvements indépendants ou non fédérés

► Udaf : Union départementale des associations familiales

43
associations

9 966
suffrages

3 858
adhérents

Un soutien logistique aux associations

- Prêt de salle pour l'organisation de réunions ou d'actions spécifiques des associations.
- Mise à disposition d'un bureau partagé occupé par quatre associations en 2022.
- Impression de documents (plaquettes, flyers, rapports d'activité, etc.).
- Possibilité de gérer les adhérents via l'outil informatique « Adhélis ».
- Diffusion d'informations sur le site Internet de l'Udaf, les réseaux sociaux et dans la lettre externe « Aux côtés des familles ».

Une présence aux côtés des associations

- Participation aux Assemblées générales.
- Soutien administratif.

Un développement du réseau associatif

- Visite de plusieurs associations adhérentes.
- Rencontre de nouvelles associations.

► Les mouvements à recrutement général

Les associations familiales catholiques (Afc) | 147 adhérents

► 1 fédération, 2 associations : Amiens et environs et Picardie maritime



Les associations familles rurales (Fr) | 630 adhérents

► 1 fédération, 12 associations : Beuvraignes, Canaples, Chaulnes, Dompierre-Becquincourt, Hangeest-en-Santerre, Le Hamel, Nesle, Pont-Remy, Rollot, Sains-en-Amiennois, Warloy-Baillon et Ufcs 80



Le mot de la bénévole, vice-présidente de l'Udaf, adhérente à Fr Ufcs 80 et Ufal Amiens métropole : Madame Ghislaine Lefebvre



Pour moi, le bénévolat m'a attrapée jeune. En effet, au lycée en étant interne, j'ai participé à la mise en place d'activités au foyer pour favoriser la participation collective et l'échange.

Puis, j'ai passé le BAFA et j'ai ainsi participé au centre aéré de mon village et j'ai ensuite continué mes études dans ce métier. J'ai donc très vite été attentive aux besoins dans la société. Le bénévolat dans une association a été un choix volontaire prenant appui sur des motivations militantes de défense du vivre ensemble notamment.

L'école et l'association de parents d'élèves m'ont permis de prendre des responsabilités et des initiatives pour permettre à tous les parents d'être partie prenante de la co-éducation, j'y ai acquis des compétences qui m'ont été utiles dans ma vie professionnelle.

Actuellement, je suis investie dans la représentation des usagers en santé c'est aussi un besoin pour notre société. Cette représentation balaye un large champ : des enfants en situation de handicap, aux personnes âgées. C'est aussi l'accueil et l'écoute et l'accompagnement des familles et des aidants afin de leurs offrir aussi des moments de partage à travers diverses actions solidaires. Le fait d'adhérer à un réseau tel que l'Udaf, permet d'être attentif aux besoins dans la société, en ayant une veille sur l'actualité familiale, sur les rencontres ministérielles et sur la parole portée par les mouvements familiaux.

C'est un engagement est fait de belles rencontres, d'échanges constructifs qui stimulent la participation collective au service de l'intégration dans notre société.

La confédération syndicale des familles (Csf) | 24 adhérents



Le mot du bénévole, administrateur de l'Udaf, adhérent à la Csf : Monsieur Denis Altoumbre



Avant ma retraite, en novembre 2019, je n'avais jamais eu l'occasion de devenir bénévole ou de m'engager dans une association. J'ai toujours voulu aider les autres parce que j'estime que j'ai beaucoup reçu et j'ai vécu dans des parties du monde qui m'ont montré ce qu'était la misère. Je me suis dit : le jour où j'aurai le temps, je m'investirai pour les autres.

J'ai rencontré le président de la Csf un jour de mars 2020 pour une réclamation sur une demande de logement restée sans suite. Nous avons échangé sur le bénévolat et la solidarité avec les personnes vulnérables. Nous avons décidé de nous revoir. Ce qui fut fait. Depuis lors, j'apporte du soutien à ceux qui en ont besoin. J'agis en faveur du logement des plus fragiles, et je fais connaître l'association et ses actions.

Avec la Csf, nous défendons les consommateurs et les locataires. Nous assurons la défense et la représentation des intérêts généraux des familles, quelle que soit leur situation juridique, leur qualité d'usagers - notamment les locataires ou accédant à la propriété - et de consommateurs de biens et services. Nous étudions diverses questions et coordonnons diverses activités/ou services dans le domaine social et familial, la protection et l'amélioration de l'environnement, de la nature et du cadre de vie.

La Csf est une association nationale agréée par les pouvoirs publics pour la défense des consommateurs. Ce qui me permet à la Csf de la Somme de proposer des ateliers d'initiation à l'informatique et à l'anglais pour nos adhérents, d'accompagner des élèves et étudiants pour l'homologation des stages de validation des diplômes ou de la scolarité à mi-parcours.

Je suis devenu bénévole pour me sentir utile à la retraite. Je poursuis mon projet en m'investissant comme Administrateur à l'Udaf de la Somme.

2 nouvelles associations adhérentes en 2022

L'association familles de France (Ff) Amiens et environs | 12 adhérents

L'association familiale d'Amiens et environs a été créée en octobre 2021 et est affiliée à l'Udaf de la Somme depuis octobre 2022.

Le mouvement Familles de France revendique le fait que les familles soient reconnues en tant que cellules de base. Avec justesse et ténacité, les associations développent des actions fondamentales pour la promotion des familles et de leurs membres.

L'association d'Amiens propose des clubs sciences et a organisé une conférence sur les droits des familles début 2023. Elle souhaite développer de nouveaux projets pour 2023.



L'union des familles laïques (Ufal) Amiens métropole | 6 adhérents

L'Ufal Amiens Métropole a été créée en novembre 2021 et est affiliée à l'Udaf de la Somme depuis octobre 2022.

Pour l'Ufal, la laïcité est d'abord un cadre juridique, applicable à tous et garantissant la liberté de conscience. Elle assure le respect de la pluralité du paysage familial et de la réalité des modes de vie, assurant ainsi l'égalité en droit de tous les citoyens.

L'association a organisé une conférence en décembre 2022 sur la thématique « Laïcité hier et aujourd'hui » et souhaite mener d'autres actions en 2023.



► Les mouvements à recrutement spécifique

► Mouvements de type éducatifs ou professionnels

Les associations d'aide à domicile en milieu rural (Admr) | 725 adhérents

► 1 fédération, 7 associations : Amiens, Corbie et Bray-sur-Somme, Esmeroy-Hallon, Monchy-Lagache, Nesle, Roisel et Vignacourt



pour tous, toute la vie, partout

Le mot du bénévole, administrateur de l'Udaf, adhérent à l'Admr d'Esmeroy-Hallon : Monsieur Dominique Gomart



Tout a commencé avec la coopérative scolaire quand mes enfants étaient à l'école primaire. Nous organisons des repas pour les familles, des goûters pour les enfants et des arbres de Noël : à cette époque, tous les parents aidaient.

Ensuite, j'ai repris la présidence de l'association familiale Familles Rurales de Brouchy. Nous organisons des sorties pour les familles et le centre de loisirs. J'ai également siégé au Conseil d'administration de la fédération des Familles

Rurales de la Somme.

Dans le même temps, étant également élu Conseiller municipal, on m'a demandé d'intégrer le Conseil d'administration de l'Admr d'Esmeroy Hallon et ses environs. Puis quand j'ai pris ma retraite en 2019, je me suis pleinement investi au sein de cette association familiale qui apporte de l'aide aux personnes âgées, malades ou handicapées mais aussi aux familles dans leur ensemble, et surtout dans le milieu rural dans lequel l'association se trouve. Depuis juin, je suis même devenu Président de l'association.

A l'image de mon investissement passé au sein des Familles Rurales, c'est naturellement que j'ai intégré le Conseil d'administration de la fédération des Admr de la Somme il y a quelques années et que j'ai proposé ma candidature pour représenter le mouvement au sein de l'Udaf de la Somme.

Les maisons familiales rurales (Mfr) | 918 adhérents

► 7 associations : Beauquesne, Conty, Eclusiers-Vaux, Flixecourt, Oisemont, Villers-Bocage et Yzengremer



Le mot de la bénévole, administratrice de l'Udaf, adhérente à la Mfr de Conty : Madame Cathie Leroy



Mon entrée dans le bénévolat s'est fait dans une association sportive, un club de foot. Ma mission consistait à accompagner les petits durant leur entraînement ou sur le terrain. J'adorais m'occuper d'eux. A l'époque, j'étais aide éducatrice à l'école primaire. Je m'occupais également des moments conviviaux.

Depuis, ma vie professionnelle m'a entraînée au sein du réseau des Mfr. Un réseau familial constitué de Maisons proposant aux jeunes et aux adultes un modèle de formation alternatif pour s'élever, réussir et s'intégrer pleinement

dans la société et le monde du travail.

A travers mon engagement auprès de ce réseau, je peux être à l'écoute et toujours accompagner les jeunes pour qu'ils trouvent leur juste place dans notre société, les valoriser par leurs actions. Ce sont de vrais moments de partage.

Dernièrement, j'ai également souhaité rejoindre le Conseil d'administration de l'Udaf de la Somme. En effet, la place des familles est essentielle dans la réussite des jeunes et l'Udaf regroupe une pluralité d'associations familiales.

► Mouvements de type sociaux

L'association de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei) | 258 adhérents



L'association des paralysés de France (Apf France handicap) | 50 adhérents



L'association enfance et famille d'adoption (Efa) | 22 adhérents



Le mot de la bénévole, adhérente à l'Efa : Madame Mathilde Pesin



J'ai rejoint l'association familiale Efa il y a une quinzaine d'années alors que je me posais des questions sur l'adoption, sur les démarches à faire, sur le parcours à traverser. L'association avec l'ensemble de ses membres m'a apporté énormément de réponses aux questions sur l'adoption.

Humainement, je me suis enrichie de leur parcours, leurs difficultés et leur bonheur. Une dizaine d'années après, j'ai eu la chance d'accueillir un petit garçon issu de l'adoption à la maison. Ce grand bonheur j'ai voulu aussi le partager.

Partager mon parcours avec les autres parents, les autres familles, les autres personnes qui sont aujourd'hui en attente, qui se posent des questions, qui débutent un parcours. Et lorsqu'il a fallu une nouvelle présidence pour l'association, je me suis bénévolement proposée.

Avec Efa 80, nous réalisons des temps d'échange où chacun peut venir poser des questions, partager le parcours des uns et des autres dans son questionnement sur l'adoption. Nous faisons un bowling annuel avec l'ensemble des membres. Nous tenons annuellement notre assemblée générale dans

laquelle nous mettons en place des projets pour l'année et faisons le bilan de l'année passée. On se réunit autour d'un pique-nique annuel et en fonction des sorties cinéma et culturelles, nous réalisons aussi des temps d'échanges autour des sujets liés à l'adoption. Une fois par mois, à tour de rôle, les femmes puis les hommes se réunissent autour d'un repas ou d'un verre pour un instant de convivialité. Je suis très contente d'être bénévole auprès de l'association Efa 80 accompagnée de la secrétaire Coralie et de la trésorière Édith.

L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) | 125 adhérents



Le mot de la bénévole, secrétaire adjointe de l'Udaf, adhérente à l'Unafam : Madame Francine Lacoze



L'annonce et la reconnaissance du handicap d'un proche est un véritable tsunami ! La rencontre de deux personnes, Sébastien et Anne, tous deux bénévoles, furent pour nous une bouffée d'espoir.

Depuis, adhérente puis bénévole à l'Unafam, je ne peux que rendre ce qui m'a été offert : de la compréhension, pas de jugement, de l'empathie, une seconde famille, celle des aidants.

L'Unafam accueille les familles perdues, désespérées face au handicap psychique incompris, difficile à accepter car la vie de tous les jours est un combat : violence parfois, addictions souvent, découverte du milieu psychiatrique.

Par l'accueil téléphonique tenu par des bénévoles formés à l'écoute, les groupes de paroles pour aidants et patients encadrés par des psychologues, les cafés rencontre conviviaux, les journées à thème très intéressantes assurées par un cadre de santé, les formations sur plusieurs mois permettant de comprendre la schizophrénie, la bipolarité, la maladie, les traitements et surtout le comportement à adopter afin de rendre le quotidien moins lourd.

L'Unafam est pour nous tous l'association qui rend le sourire et l'espoir aux familles. Nous y partageons un vécu difficile, y rompons l'isolement tout en trouvant des pistes pour rendre le quotidien plus léger.

Quelle « satisfaction » lorsqu'au cours du temps, l'association retrouve des familles plus apaisées orientées vers des structures adaptées ou des adresses de professionnels aptes à nous apporter de l'aide dans le monde médical, du travail ou du logement.

► Mouvements de type familles monoparentales et familles homoparentales

L'association de conjoints survivants et de parents d'orphelins (Favec) | 41 adhérents



► Les mouvements indépendants ou non fédérés

L'association Cypres | 15 adhérents.



L'association familiale d'Amiens (Afa) | 29 adhérents.



L'association familiale de Crécy-en-Ponthieu | 149 adhérents.



FRANCE
ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

L'association France Alzheimer Somme | 166 adhérents.

L'association générale d'aide aux familles (Agaf) | 436 adhérents.



L'association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) | 11 adhérents.



L'association SOS papa | 94 adhérents.



UNIS
POUR LES
FAMILLES

3. PORTE-PAROLE DES FAMILLES

LES REPRÉSENTATIONS

- Cohésion sociale | Vie quotidienne
- Droit de la famille | Parentalité | Enfance
- Éducation | Jeunesse
- Habitat | Cadre de vie
- Santé | Protection sociale | Vieillesse

► Cohésion sociale | Vie quotidienne

- Bureau d'aide juridictionnelle (Baj) au Tribunal administratif et à la Cour d'appel
- Comité départemental d'aménagement commercial (Cdac)
- Comité départemental (régional) de l'inclusion financière (Codif/Corif) Nouvelle représentation
- Commission consultative des services publics locaux (Ccspl) d'Amiens Métropole
- Commission consultative des services publics locaux (Ccspl) d'électricité et du gaz
- Commission départementale d'agrément des mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel Renouvelé en 2022
- Commission locale des transports publics particuliers de personnes (Cl3p) Renouvelé en 2022
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (Cdca) Renouvelé en 2022
- Fédération départementale de l'énergie (Fde)
- Maison des associations d'Amiens métropole (Maam) Nouvelle représentation
- Membre du jury chargé de valider le diplôme permettant l'exercice de professions du secteur funéraire
- Mission locale Picardie Maritime

► Droit de la famille | Parentalité | Enfance

- Comité départemental des services aux familles (Cdsf)
- Commission d'agrément pour l'adoption
- Conseil de famille des pupilles de l'État (Cfpe)
- Observatoire départemental de la protection de l'enfance (Odpe)

Nouvelle
représentation

► Éducation | Jeunesse

- Conseil départemental de l'Éducation Nationale (Cden)

► Habitat | Cadre de vie

- Association départementale pour l'information sur le logement (Adil)
- Conseil d'administration des offices d'Hlm
Amsom habitat | Baie de Somme habitat (Bdsh) | Société immobilière Picarde (Sip)
- Soliha Somme
- Union départementale de l'accueil de l'urgence sociale (Udaus)

Renouvelé
en 2022

► Santé | Protection sociale | Vieillesse

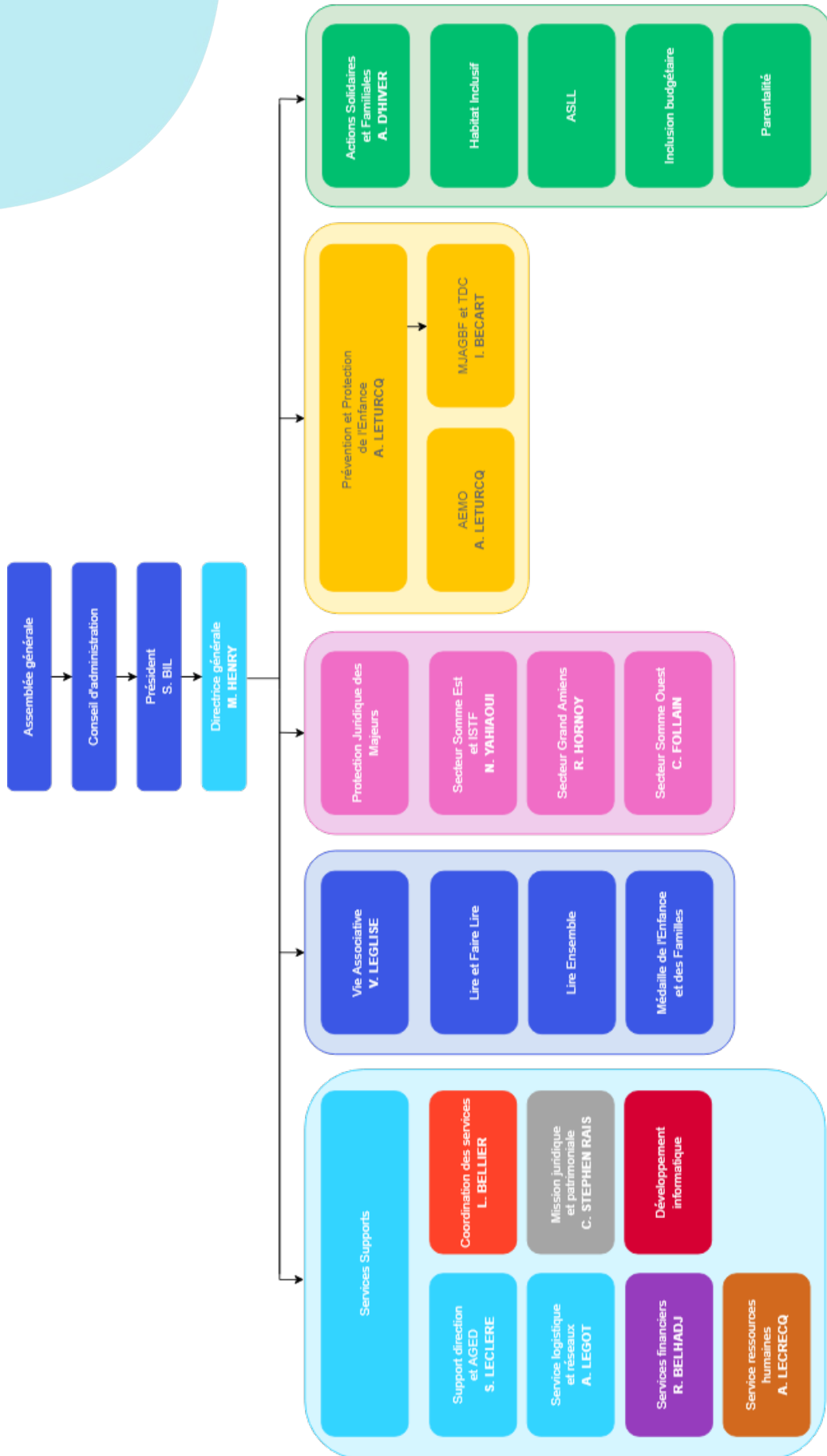
- Association pour la professionnalisation, la recherche, l'accompagnement et le développement en intervention sociale (Apradis) Renouvelé en 2022
- Caisse d'allocations familiales (Caf) Renouvelé en 2022
- Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam) Renouvelé en 2022
- Caisse de mutualité sociale agricole (Msa)
- Centre communal (intercommunal) d'action sociale (Ccas/Cias) 131 représentants au 31/12
- Comité de coordination régionale de lutte contre les Ist et le Vih (Corevih) Nouvelle représentation
- Comité de protection des personnes (Cp) Nouvelle représentation
- Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (Cci) Aisne /Oise /Somme
- Commission de l'activité libérale du Chu d'Amiens
- Commission des usagers (Cdu)
Centres hospitaliers : Albert | Baie de Somme | Corbie | Doullens | Etablissement public de santé mental (Epsm) de la Somme | Péronne Renouvelé en 2022
- Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (Crsa)
- Conseil de surveillance des établissements publics de santé
Centres hospitaliers : Abbeville | Baie de Somme | Doullens | Ham | Montdidier/Roye | Etablissement public de santé mental (Epsm) de la Somme
- Conseil territorial de santé (Cts) de la Somme Renouvelé en 2022

4. RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES

LES SERVICES

- Organisation générale
- Vie associative
- Coordination des services
- Protection juridique des majeurs
- Mission juridique et patrimoniale
- Prévention et protection de l'enfance
- Actions solidaires et familiales
- Ressources humaines
- Accueil et gestion électronique des documents

► Organisation générale



► Vie associative

Convention d'objectifs Unaf/Udaf 2022-2026

La convention d'objectifs se décline sur trois actions :

- Structurer et développer des lieux de soutien à la parentalité (rattaché au service Action solidaires et familiales (Asf), bilan pages 48-49),
- Partager la lecture,
- Accompagnement budgétaire (rattaché au service Asf, bilan pages 46-48).

► Partager la lecture : action Lire et faire lire (Lfl)



Le dispositif est coordonné dans la Somme avec la Ligue de l'Enseignement. C'est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Bien que l'activité 2021/2022 a encore été très fortement impactée par la situation sanitaire, elle revient quasiment à la normale dès la rentrée 2022/2023.

- Organisation de réunions d'informations pour les futurs et/ou nouveaux bénévoles et rencontres de nouvelles structures et partenaires.
- Formations pour les bénévoles : Lire aux préadolescents le 22 février, Les stéréotypes de genre dans les albums jeunesse le 30 mars, Lire en quartier prioritaire le 26 avril et Lire à voix haute le 2 juin.
- Création de la page Facebook de Lfl dans la Somme.
- Participation à la journée Unaf des coordinateurs Lfl le 11 mars et membre du groupe de travail.
- Participation au prix poésie 2022.
- Participation à l'opération sacs de pages durant l'été.
- Participation à de nombreux événements : la rue aux enfants à Amiens le 7 juillet, le salon des associations d'Amiens le 10 septembre, la fête des familles à Péronne le 24 septembre, la journée Fête la famille à Roye le 15 octobre, la rencontre de la Carsat « Cap ou pas cap... de devenir bénévole » à Amiens le 5 décembre et le marché de Noël à Saint Valéry les deux premiers week-end de décembre.
- Organisation des réunions de secteur à Saint Valéry le 21 septembre et Abbeville le 11 octobre.
- Participation aux journées nationales Lfl les 19 et 20 octobre.
- Renouvellement du label « Ma commune aime Lire et faire lire » pour la ville de Saint Valéry.
- Création d'un nouveau secteur à Ault.
- Organisation de la journée départementale le 22 novembre.

2021/2022 :
101 bénévoles
dont 6 bénévoles relais
45 structures
5 secteurs

► Partager la lecture : action Lire ensemble

Lire ensemble est une nouvelle action coordonnée par l'Udaf. Elle propose à des bénévoles d'animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies en structures ou vivant à domicile.

Les séances de lecture sont coconstruites avec les structures accueillantes afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées. En complément des lectures, les séances peuvent être ponctuées de temps d'échanges et de partage avec le bénévole et entre les participants.



Le réseau Unaf/Udaf travaille sur ce projet depuis 2021. Notre Udaf est partie prenante depuis le début et a contribué à la réflexion du projet jusqu'à sa mise en oeuvre.

Après la finalisation des derniers éléments cadres de l'action jusqu'à l'été 2022, l'action s'est doucement mise en place dans le département et plusieurs rencontres avec des bénévoles et des structures ont eu lieu. Cependant, nous ne dénombrons aucune mise en place effective de l'action en 2022.

- Membre du groupe de travail national.
- Participation à deux événements : le salon des associations d'Amiens le 10 septembre et la rencontre de la Carsat « Cap ou pas cap... de devenir bénévole » à Amiens le 5 décembre.
- Rencontre d'une première structure le 19 septembre.
- Création des supports de communication.

Médaille de l'enfance et des familles



La médaille dite de la famille a été réformée début 2022. L'objet de cette modification est la rénovation du texte et l'élargissement du champ d'application. Le nom devient « médaille de l'enfance et des familles » et le visuel change également.

En plus des familles d'au moins 4 enfants peuvent désormais être récipiendaires les « personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile. »

Des dérogations sont possibles pour plusieurs cas :

- Aux côtés des veufs et veuves de guerre, sont désormais éligibles les veufs et veuves d'actes de terrorisme. La médaille leur est attribuée à partir d'un enfant et sans condition d'âge de l'aîné ;
- La remise de la médaille aux personnes pour services exceptionnels dans le domaine de la famille, est étendue au domaine de la protection des enfants ;
- Elle peut aussi désormais être attribuée aux professionnels et bénévoles qui ont dédié leur vie à l'accompagnement, la protection, la défense de l'enfance et des familles.

Concernant la promotion 2022, deux dossiers ont été reçus. Après étude des dossiers par le Conseil d'administration de l'Udaf, les dossiers ont été mis en suspens dans l'attente de l'application pratique des nouveaux textes par la Préfecture. Le Conseil a cependant émis deux avis favorables sous couvert des modifications en lien avec la réforme. Il s'agissait de deux propositions d'un des enfants pour l'attribution de la médaille à leur mère.

Les dossiers ont finalement été reportés pour la promotion 2023 avec une demande de la Préfecture de mettre à jour les dossiers avec le nouveau document officiel de demande.

Communication

► Communication interne

L'Udaf dispose d'un Intranet dans lequel l'ensemble des salariés peut trouver les informations de l'Institution qu'elles relèvent de la Vie associative ou du fonctionnement des services.

Un journal mensuel appelé « Fil'infos » est réalisé. Il fait un focus sur la Vie associative à travers le portrait d'administrateurs, la présentation des représentations de l'Udaf et/ou d'un mouvement adhérent. Il revient également sur deux actualités de l'Unaf. Sont recensés ensuite les chiffres clés des services, les faits marquants du mois, et pour finir, le carnet de l'Udaf et le rappel des différentes ressources mises à disposition des salariés.



► Communication externe

L'Udaf a continué de développer sa communication auprès des familles, des partenaires et des pouvoirs publics en 2022. Déjà présente sur les réseaux sociaux, elle a lancé son journal d'information « Aux côtés des familles » en 2021 et rénové complètement son site Internet en 2022. Elle s'efforce d'adapter perpétuellement ses supports de communication afin de répondre au mieux aux attentes de ses interlocuteurs.

Au 31/12/2022 :
725 abonnés LinkedIn
808 abonnés Facebook
6 abonnés YouTube
57 945 visites site Internet

- Création de nouvelles plaquettes et affiches et mise à jour d'autres pour les services.
- Réalisation de vidéos sur les métiers.
- Ouverture d'une chaîne YouTube @Udaf80.
- Alimentation permanente des pages Facebook @udafsomme80 et LinkedIn @UdafdeLaSomme.
- Lancement du nouveau site Internet www.udaf80.fr faisant partie intégrante de l'écosystème Unaf/Udaf/Uraf.
- Parution d'un numéro du journal « Aux côtés des familles ».
- Contribution à la rédaction de la revue « Réalités familiales » de l'Unaf sur les majeurs protégés.
- Participation à la communication ciblée « Merci pour les familles » de l'Unaf.

Actions marquantes en 2022

► Cérémonie des vœux

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire a contraint l'Udaf à annuler la cérémonie des vœux. Sébastien Bil, le président, a naturellement adressé ses vœux au personnel, aux membres du Conseil d'administration, aux associations adhérentes, aux bénévoles et aux partenaires en vidéo.



► Installation du Comité départemental des services aux familles (Cdsf) de la Somme



Le Schéma départemental des services aux familles (Sdsf), dont l'Udaf est signataire, a bénéficié d'une nouvelle impulsion grâce à la récente réforme des services aux familles qui prévoit l'instauration d'un Comité départemental des services aux familles (Cdsf).

Ce comité est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi des orientations stratégiques du Sdsf 2021-2026 qui sont :

- Développer l'offre de services aux familles en lien avec les besoins de chaque territoire ;
- Mieux répondre aux besoins des familles en améliorant la qualité des services et la communication ;
- Renforcer l'accompagnement des familles à besoins particuliers.

L'Udaf a participé à ce premier comité le 31 mai qui était présidé par Madame la Secrétaire générale, Sous-Préfète d'Amiens, Myriam Garcia. L'Udaf a également désigné deux représentants parents pour siéger à ce comité.

► Fête de la famille au parc Bagatelle

Le dimanche 26 juin était organisée la Fête de la Famille au Parc Bagatelle par l'Udaf du Nord. Pour l'occasion, les Udaf de la région étaient invitées à se joindre aux festivités pour en faire profiter un maximum de familles. C'est avec plaisir que l'Udaf de la Somme a proposé cette sortie aux familles adhérentes du département.

Plusieurs ont fait le déplacement et n'ont pas regretté cette journée ensoleillée. Au programme, en plus des attractions proposées par le parc, les familles ont pu participer à un tirage au sort et les plus jeunes à un concours de dessins.



► Salon des associations d'Amiens

Cette année encore, l'Udaf de la Somme était présente au salon des associations Agora à Amiens le samedi 10 septembre. Ce salon, vitrine du dynamisme de la vie associative, permet aux habitants d'Amiens métropole de trouver des activités bénévoles, sportives, culturelles, solidaires ou sociales. L'Udaf de la Somme occupait deux stands : un « Udaf » présentant le service Information et soutien aux tuteurs familiaux (Istf) et l'activité Lire ensemble, et un « Lire et faire lire » tenu par des bénévoles et la coordination de la Somme.



► Fête des familles



L'Udaf a organisé sa première journée « fête des familles » à Péronne le samedi 24 septembre. Une trentaine de familles sont venues jouer en familles aux différents jeux de sociétés, jeux en bois et de construction proposés par l'association Carava'lud. Elles ont pu profiter de lectures grâce à la présence de bénévoles Lire et faire lire.

Un stand de convivialité était également proposé avec des boissons et surtout des crêpes et bonbons pour les plus gourmands.

Le but de cette action était d'aller vers les familles du département pour se faire connaître en proposant une action familiale en dehors de la ville d'Amiens.

► Lancement de la plateforme Agirpourmonbudget.fr

Le mercredi 5 octobre, l'Udaf de la Somme a lancé sa plateforme numérique d'accompagnement budgétaire : Agir pour mon budget !

C'est une plateforme gratuite, confidentielle et sans engagement. Via cette plateforme, des professionnels sont à l'écoute des questions budgétaires et financières des familles.

Deux axes y sont développés :

- Les informations et conseils budgétaires en lien avec la consommation (informer sur les droits, obtenir des renseignements ou conseils, faire évaluer son budget, déposer un dossier de surendettement) ;
- Le microcrédit personnel (se maintenir ou retourner vers l'emploi, acheter ou réparer son véhicule, passer son permis de conduire, améliorer sa santé, accéder au logement, équiper son logement, accéder à l'éducation).

Suite au lancement, l'Udaf de la Somme était en direct mardi 11 octobre matin dans l'émission de France Bleu Picardie – France 3 Matin, dans la rubrique « La nouvelle éco ».



► Semaine d'information sur la santé mentale



Les semaines d'information sur la santé mentale (Sism) se sont déroulées du 10 au 23 octobre dans le département de la Somme. A cette occasion, l'Udaf a participé à une table ronde à l'Espace Dewailly le 19 octobre. Celle-ci portait sur : « L'habitat inclusif, une appellation, plusieurs dispositifs ». L'Udaf y a présenté son dispositif « Famille - Gouvernante ».

► Journée départementale des porteurs de projets Reaap

La Caf de la Somme a organisé le 18 novembre une journée pour les porteurs de projets Reaap - Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

La matinée fut l'occasion d'échanger sur les différents outils et ressources pédagogiques parentalité. Ensuite, ont été présentés les nouveaux membres (depuis l'apparition de la Covid en réalité). L'Udaf de la Somme fait partie des nouveaux porteurs et a pu présenter son action l'Escape Family. Pour l'occasion, chaque nouveau porteur s'est vu remettre une plaque symbolique « Acteur du réseau parentalité de la Somme ».



► Conférence « Ma vie, mon handicap, notre avenir »



L'Udaf de la Somme a co-organisé avec l'Adapei 80, l'Apradis, l'Apajh 80, l'Apf France handicap 80, les Pep 80 et l'Epsoms 80 le vendredi 18 novembre une conférence sur la thématique du handicap en présence de Monsieur Denis Piveteau, Conseiller d'état et ancien directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Cnsa).

Il a notamment présenté plusieurs éléments de son rapport, paru en février 2022, intitulé « Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change ».

► Ouverture du Cerf-Volant

L'Udaf a ouvert un lieu d'accueil enfants/parents (Leap), le Cerf-Volant, le mercredi 7 décembre 2022. Ce lieu accueille les enfants de 0 à 5 révolus et leurs parents ou grands parents. C'est un lieu gratuit et anonyme.

Il consiste à soutenir la socialisation de l'enfant par la rassurance du lien enfant/parent à travers des activités ludiques et la rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes.

Il est ouvert le mercredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. Les familles sont reçues par quatre accueillantes à raison d'un binôme chaque jour d'ouverture.



Le fait marquant de l'Udaf en 2022

► Le déménagement de l'Udaf au 36 rue du Général Leclerc à Amiens

Après 40 ans passés au 10 rue Haute des Tanneurs, le siège de l'Udaf de la Somme a déménagé au 36 rue du Général Leclerc.

Le projet a été conçu comme un outil au service de la dynamique associative, constituant une opportunité pour tous et non comme un projet immobilier. En effet, si les déménagements des différents services faisaient partie d'une certaine récurrence, nous n'arrivons pas pour autant à « pousser les murs ». Outre un besoin de rénovation important, lié aux nouvelles relations au travail, et également à la nécessité de disposer de meilleures conditions d'accueil, nous avons besoin de plus d'espace pour développer nos activités.

La phase de travaux devait démarrer en septembre 2021 par le désamiantage. Le cabinet d'études ayant demandé des analyses complémentaires, puis une contre analyse, le démarrage en a été reporté pour débiter le 14 février 2022. Puis nous avons dû faire face à de nouvelles péripéties qui ont finalement reporté le chantier au 1^{er} juin 2022.

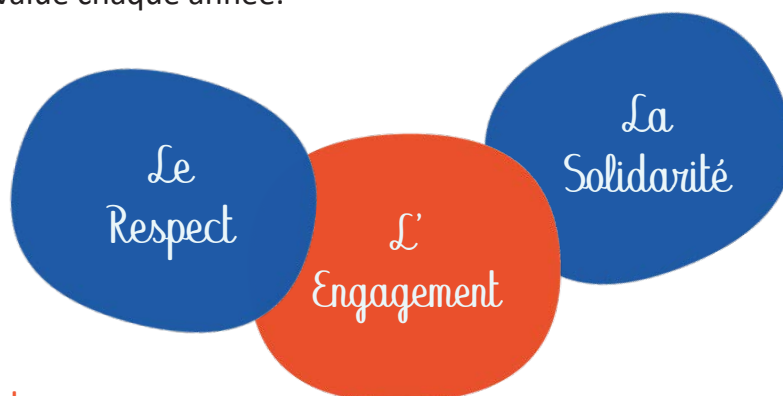
Les équipes ont pu s'installer à partir du 27 novembre 2022 jusqu'au 3 janvier 2023, entourées de poussières, peintures, bruits de perceuses, etc. Elles ont relevé tous ces défis avec succès et l'Udaf a pu ouvrir son établissement au public le mardi 6 décembre 2022.



Le projet associatif de l'Udaf 2023-2025

En 2022, le Conseil d'administration a construit son nouveau projet associatif. Celui-ci se base sur trois valeurs et se décline en cinq objectifs. Pour mener à bien ces derniers, un plan d'actions a été déterminé et sera évalué chaque année.

► Les valeurs



► Les objectifs et actions

● Accueillir

- Accueillir et intégrer les administrateurs : livret d'accueil
- Intégrer une présentation des associations adhérentes et Vie associative dans le Parcours Nouveaux entrants salariés
- Diffuser largement les événements des associations adhérentes

● Faire réseau

- Accueillir les rencontres Présidents-Directeurs des Udaf/Uraf en mars 2023 à Amiens
- Réussir l'inauguration des nouveaux locaux en terme de réseau partenaire local
- Améliorer la Fête des Familles : coordonner l'accessibilité, renforcer la communication, rendre acteurs les familles et les associations familiales, rendre plus attractive la Fête des Familles

● Faire ensemble à l'Udaf

- Organiser des temps de présentation des associations et des services de l'Udaf lors des réunions institutionnelles
- Faire connaître les associations qui composent l'Udaf en interne comme en externe
- Organiser des rendez-vous annuels communs entre administrateurs et salariés (Séminaire Vie associative, journée institutionnelle)

● Améliorer la qualité

- Déployer un process de gestion des réclamations :
 - Formaliser et mettre en œuvre le processus de prise en charge des réclamations
 - Définir et intégrer le pilotage dans les tableaux de bord et rapports d'analyses
 - Mettre en place un comité paritaire
- Développer la participation des usagers :
 - Formaliser le cadre de travail
 - Inclure les administrateurs
 - Faire avec les usagers, les salariés, les associations adhérentes
 - Organiser des rencontres pour les usagers des services

● Soutenir et accompagner à la Pair-Cidance

- Réaliser un état des lieux des besoins et des ressources
- Déployer un dispositif de répit et ou de médiation

L'Udaf en action auprès des partenaires

Pour pouvoir exercer ses missions, l'Udaf est impliquée dans plusieurs réseaux et auprès de divers partenaires. Les liens s'effectuent par la participation aux réunions d'échanges très variées mais aussi par la mise en place d'actions effectives pour les familles.

► Le réseau Unaf/Udaf/Uraf

Le président, Sébastien Bil, et la directrice générale, Marion Henry, ont participé aux journées annuelles des Présidents/Directeurs en mars à Auxerre et en octobre à Paris. Monsieur le président a également participé à l'Assemblée générale de l'Unaf en juin à Rodez.

Au niveau régional, le président, accompagné de deux administrateurs et, selon l'ordre du jour, de la directrice générale et/ou de la responsable de la Vie associative, participe aux Conseils d'administration de l'Uraf des Hauts-de-France (Hdf) ainsi qu'à son Assemblée générale. Le travail en réseau inter-Udaf continue entre les directeurs des cinq Udaf des Hdf qui se réunissent régulièrement pour échanger sur les activités des Udaf et travailler ensemble.

L'expérimentation régionale d'étude du Modèle socio-économique (Mse) des têtes de réseau débutée fin 2022, à laquelle trois Udaf de la région, dont la Somme, et l'Uraf ont participé, s'est poursuivie début 2023 et a posé les fondements de la nécessité d'élaborer un projet associatif pour l'Uraf.

L'Udaf s'investit également dans de nombreux groupes de travail nationaux : Pcb, Istf, habitat inclusif, parentalité, protection de l'enfance, développement de la vie associative, Lire et faire lire, Lire ensemble, communication, etc. Elle est également intervenue pour deux « Jeudi de la com » : celui du 6 octobre en expliquant l'utilisation des réseaux sociaux au service du développement associatif et celui du 10 novembre afin d'aborder l'utilisation de la communication au service de la politique des ressources humaines aujourd'hui.

► Les réseaux départementaux et régionaux

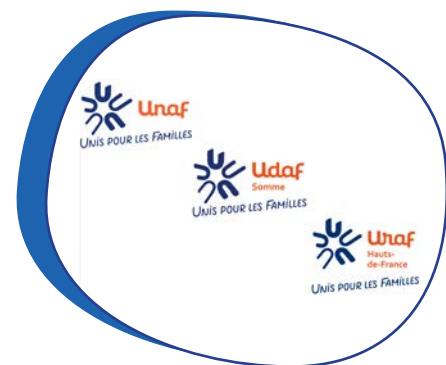


En tant que signataire du Schéma départemental des services aux familles (Sdsf) de la Somme 2021-2026, l'Udaf contribue avec les partenaires à l'élaboration de la politique familiale notamment en terme de petite enfance.

Quelques changements ont été opérés avec l'application de la réforme des services aux familles et l'installation du Comité départemental des services aux familles (Cdsf).

L'Udaf siège à ce comité ainsi qu'au comité technique du Sdsf et différents groupes de travail. Elle a par exemple contribué aux Comités petite enfance et jeunesse.

Dans le cadre d'un objectif du premier axe consistant à développer l'offre des services aux familles en accordant une attention particulière aux territoires ruraux, nous sommes allés à la rencontre des Maires et étions présents aux Congrès des Maires de la Somme qui s'est tenu à Mégacité le 7 juillet.



L'Udaf est également présente au sein de plusieurs réseaux de travail partenarial :

- Quatre réseaux de parentalité sur les territoires du Val de Somme, du Grand Roye, de la communauté de communes Terre de Picardie et du Haut de Somme.
- La mise en place de la charte des familles sur le secteur de Ham impulsée par la Msa.
- Le dispositif « paniers solidaires » auprès de la Caf et de la Msa déployé sur cinq secteurs.
- Le réseau des acteurs en faveur des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- Le Pacte pour le Bien-Vivre d'Amiens métropole.
- Le schéma départemental de la domiciliation.
- Le schéma départemental des solidarités.
- Le schéma régional de la protection juridique des majeurs (Pjm) et de l'aide à la gestion du budget familial (Agbf).

L'Udaf a également signé deux conventions : l'une avec la Cnam le 17 mars 2022 et l'autre avec l'Adil le 17 mai 2022. Ces deux conventions posent les bases d'un partenariat avec les deux institutions dans l'objectif de réaliser des actions communes au bénéfice des familles accompagnées par chacune des entités.

Avec la Cnam, nous pourrions mieux coordonner le parcours de soins des personnes et préserver leurs droits ; et avec l'Adil, nous mettrons des actions en place sur la thématique du logement.

L'Udaf rencontre ses partenaires

► Rencontre avec les Députés Barbara Pompili et François Ruffin

Le 2 décembre, Sébastien Bil, président de l'Udaf, Marion Henry, directrice générale, et le service de la Vie associative, ont accueilli les Députés Barbara Pompili et François Ruffin pour échanger sur la politique familiale à défendre.

Les échanges ont permis d'aborder les 50 propositions de notre réseau Unaf/Udaf/Uraf pour un quinquennat en faveur des familles mais aussi l'actualité et les projections de l'Udaf de la Somme pour et avec les familles.



► Rencontres avec les juges

Dans le cadre des activités de l'Udaf de protection de l'enfance et de protection des majeurs, la direction générale, accompagnée du (ou des) responsable(s) du service référent(s), rencontre les juges pour échanger sur leurs attentes et les réalités de l'exercice des mesures.

Le 30 septembre, l'Udaf a rencontré Madame Gombert, juge des enfants, dans le cadre du suivi du protocole Aemo. Marion Henry a également rencontré deux juges de la protection et du contentieux les 24 octobre et 2 décembre, respectivement Monsieur Nicouleaud exerçant au tribunal de Péronne et Monsieur Olive exerçant au tribunal d'Abbeville.

► Coordination des services

Objectifs

- Assurer la coordination entre les chefs de services et les missions ;
- Mettre en œuvre la démarche qualité ;
- Mettre en œuvre le plan de contrôle interne.

Mise en place d'un deuxième poste de Référent technique et pédagogique Pjm

L'arrivée d'un second professionnel a permis d'identifier un référent technique et pédagogique :

- en charge de l'accueil et de la formation des nouveaux entrants ;
- en charge du conseil et de l'accompagnement auprès des salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté et de l'accompagnement des salariés en formation certificat national de compétence (Cnc).

Participation des usagers

La loi du 2 janvier 2002 pose clairement le principe d'une nécessaire participation des usagers à la conception et à la mise en œuvre du projet qui les concerne. La loi met ainsi l'accent sur la reconnaissance, le respect et la promotion du droit des personnes et formule l'exigence d'une prise en charge de qualité, individualisée, contractualisée, adaptée aux besoins des bénéficiaires et respectueuse de leurs droits.

Les actions menées :

- Enquête de satisfaction auprès de 20 personnes accompagnées par l'Asll.
- Mise en place du comité participatif des usagers (Cpu) Pjm.

Le comité participatif des usagers s'est réuni à trois reprises en 2022 : six majeurs protégés sont régulièrement présents. Son objectif est de travailler sur la reformulation de la charte des droits et libertés de la personne majeure protégée selon la méthode Facile à Lire et à Comprendre. Le fruit de ce travail sera annexé à la notice d'information remise à l'ouverture d'une mesure de protection.

Poursuite du contrôle interne de premier niveau et mise en place du contrôle interne de deuxième niveau

- Veiller au respect des missions confiées.
- Veiller aux droits des usagers.
- Sécuriser les bonnes pratiques professionnelles.

Procédures internes

- Poursuite du travail d'évaluation, d'ajustement et de développement des procédures internes.
- Elaboration du référentiel des pratiques professionnelles pour les assistantes Pjm.
- Accompagnement des professionnels au changement du logiciel métier notamment sur la partie gestion financière.

Appropriation du nouveau dispositif d'évaluation

- Préparer les évaluations des services Aemo, Mjagbf et Pjm sur 2023/2024.

Référent Covid-19

- Continuité de la gestion de la crise sanitaire.

Paroles des usagers du Cpu :

« Je suis content d'avoir une mesure de protection, seul je fais des bêtises »

« C'est bien ce comité participatif, on est souvent seul et le confinement, c'était dur à vivre »

« On a besoin de connaître nos droits »

« Grâce à ma tutelle, j'ai pu construire un projet et partir au Maroc avec ma famille »

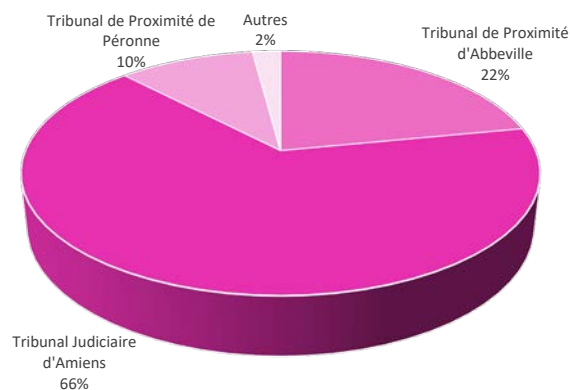
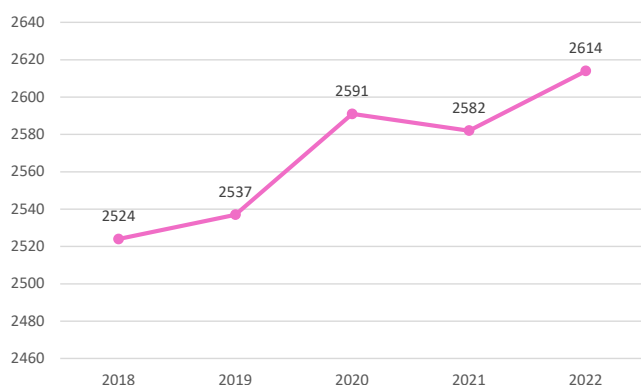
« Moi je ne sais pas lire, les images c'est bien et me permettent de comprendre »

► Protection Juridique des Majeurs (Pjm)

- Secteurs Somme Ouest, Somme Est, Grand Amiens

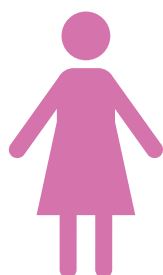
Le grand âge, la maladie, le handicap, les accidents de la vie sont autant de causes qui peuvent rendre vulnérable, au point qu'on ne puisse plus agir seul dans son propre intérêt. Le juge peut alors prononcer une mesure de tutelle, de curatelle, de sauvegarde de justice ou d'habilitation familiale. Les mesures de protection sont en priorité exercées au sein de la famille. En l'absence ou en suppléance des familles, des professionnels de la Pjm peuvent se voir confier l'exercice des mesures de protection. Ces derniers interviennent au quotidien, selon l'étendue de leurs missions, dans les actes de la vie civile des personnes protégées et favorisent leur citoyenneté.

Activité



Le nombre de mesures suivies dans l'année continue de croître. En 2022, les équipes ont été fortement mobilisées par les ouvertures de mesures qui représentent une augmentation de 25 % par rapport à 2021. Parallèlement, l'effet Covid de 2020, encore bien présent en 2021, tend à s'atténuer et a pour conséquence une diminution du nombre de clôtures (-11 % par rapport à 2021).

Les mesures sont essentiellement constituées de 52,1 % de curatelles et 42,8 % de tutelles. Les $\frac{2}{3}$ des mesures sont confiées par le tribunal judiciaire d'Amiens.

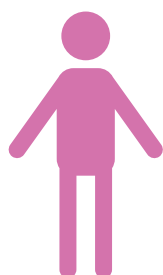


54,3 %

d'hommes

45,7 %

de femmes



66,6 %

à domicile

33,4 %

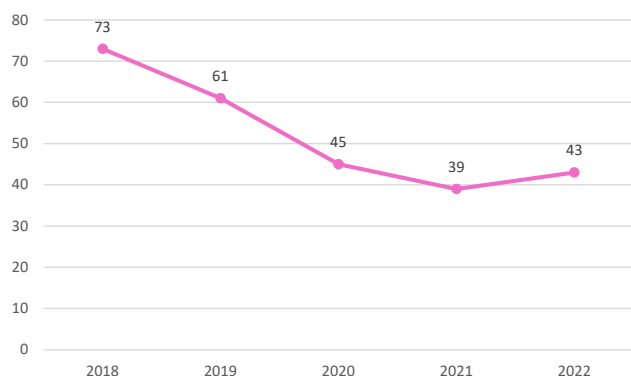
en établissement



• Mesure d'accompagnement judiciaire (Maj)

La Maj est ordonnée lorsque les mesures mises en œuvre au profit d'une personne majeure n'ont pas permis une gestion satisfaisante par celle-ci de ses prestations sociales et que sa santé ou sa sécurité en est compromise. Elle intervient notamment en cas d'échec d'une mesure administrative du type Mesure d'accompagnement social personnalisé (Masp). Les services du Conseil départemental transmettent au Procureur de la République une évaluation de la situation sociale, familiale et financière de la personne, qui saisit le juge des tutelles.

Activité



Le nombre de mesures stagne depuis trois ans avoisinant les 40 mesures. En 2022, le service a connu un nombre important de clôtures non compensé par les ouvertures qui elles présentent une baisse conséquente.

En effet, la majorité des mesures fait suite à une Masp qui se termine du fait de la fin du mandat de l'exercice de 4 ans mais qui nécessite souvent un accompagnement supplémentaire.

L'Udaf constate que la perte de ce marché a une incidence sur l'activité et compte toujours sur les juges pour lui confier des Maj à l'image des mesures prononcées dans l'Est du département.

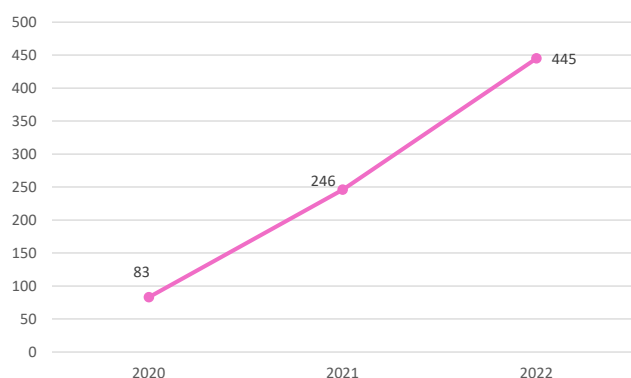
• Information et soutien aux tuteurs familiaux (Istf)

L'Udaf est l'un des deux interlocuteurs de l'Istf dans la Somme. Elle répond aux demandes directes des familles ainsi qu'à la plateforme téléphonique gratuite, du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00, qui est mise à leur disposition au niveau régional.

Les appels sont pris en charge par l'assistante dédiée au service pour une orientation vers la réponse ou pour une prise de rendez-vous avec un professionnel. Ces derniers se déroulent à l'Udaf, sur des lieux de permanence répartis dans tout le département, notamment dans les trois tribunaux, ou au domicile des familles à leur demande.



Activité



La meilleure connaissance du public du dispositif d'Istf se traduit à nouveau cette année avec une forte augmentation de l'activité.

L'Udaf continue de communiquer auprès des familles et des partenaires en tenant des permanences au sein des trois tribunaux du département ou encore via ses publications mensuelles sur les réseaux sociaux.

En 2022, l'Udaf a été contactée à **405** reprises, principalement par des familles (près des 2/3 des contacts) et des tuteurs ou curateurs familiaux. Sont recensés **16** rendez-vous personnels et plusieurs rencontres lors des **24** permanences physiques proposées. En complément de ces rencontres, l'Udaf a organisé quatre séances d'informations collectives.



L'Udaf, nommée animateur de l'Istf, a organisé la journée régionale des services Istf des Hauts-de-France le 6 octobre à Amiens. La journée a rassemblé au sein de l'espace Dewailly environ **70** personnes. La matinée consistait à informer les personnes intervenants au sein des services Istf sur :

- Les mesures alternatives et le mandat de protection future présentés par Maître Waymel, Notaire ;
- L'habilitation familiale et les impacts de la nouvelle réforme, thèmes présentés par Madame Barthou, Juge des contentieux et de la protection au tribunal judiciaire d'Amiens.

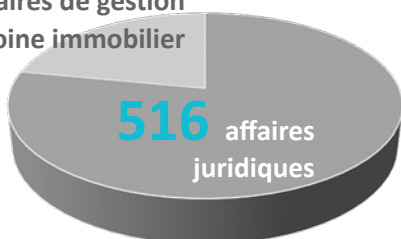
Durant l'après-midi, plusieurs ateliers étaient proposés sur la santé du majeur protégé, les droits fondamentaux du majeur protégé et les outils de communication des services Istf.

► Mission Juridique et Patrimoniale

La mission juridique et patrimoniale est une mission support œuvrant en transversalité pour l'ensemble des services de l'institution mais dont la grande majorité des actions porte sur la Pjm. Son intervention, en conseil ou en traitement, s'effectue dans le cadre légal du service concerné. Cette mission a vocation à intervenir, d'une part, sur des problématiques juridiques ou judiciaires, et d'autre part, sur des questions d'ordre patrimonial. La mission assume également le traitement de mesures spéciales (Ad hoc, subrogé, présomption d'absence).

Activité

145 affaires de gestion
du patrimoine immobilier



983 immeubles détenus
bâti et non bâti
par les majeurs



Le solde des avoirs détenus par les majeurs protégés, hors comptes de fonctionnement et de retrait, se chiffre à 80 002 920,50 € pour l'exercice 2022.

Le service a permis **60** ventes immobilières pour le compte de majeurs protégés et a géré **71** dossiers de succession.

Un exemple de dossier traité

Lors de l'exercice 2022, la mission juridique et patrimoniale a obtenu une décision favorable en représentation d'un majeur protégé devant la Cour de cassation.

En l'espèce, après un premier jugement au fond donnant droit aux demandes d'un majeur protégé, avait été constaté par la Cour d'appel d'Amiens, suite à une contestation d'un bailleur social dans le cadre d'un plan de surendettement, la mauvaise foi de l'intéressé et lui avait refusé le bénéfice de la procédure de surendettement.

Or, si nos services avaient été associés à ladite procédure en premier instance, tel ne fut pas le cas en appel. Pourvoi fut donc formé.

Un dossier d'aide juridictionnel fut déposé à cet effet. Après un rejet pour défaut de moyen sérieux, contestation fut faite devant Monsieur le Premier Président de la Cour de cassation en rappelant les règles procédurales en matière de protection des majeurs (notamment les articles 467 et 468 du Code civil). Suite à cette contestation, l'aide juridictionnelle totale fut accordé à l'intéressé.

Au visa de l'article 468 du Code civil, la Cour de Cassation cassera et annulera, en toutes ses dispositions, l'arrêt rendu par la Cour d'appel d'Amiens, rappelant que la personne en curatelle ne peut introduire une action en justice ou y défendre sans l'assistance du curateur.

Un fait marquant de la mission en 2022

Cette année, après un travail de fonds sur le patrimoine immobilier des majeurs protégés, l'accent a été mis sur leur patrimoine financier. A cet effet, la mission juridique et patrimoniale a accueilli un nouveau membre, Monsieur Jean-Pierre Bissac, dans le cadre d'un mécénat de compétence.

Ce renfort a permis d'initier plusieurs démarches au soutien des intérêts des majeurs protégés suivis par nos services :

- Réemploi de solde de comptes créditeurs ;
- Etudes patrimoniales ;
- Recherches de placements ;
- Etc.

En complément, de par sa formation et son expérience, des démarches similaires ont pu être amorcées en matière d'assurance (habitation, automobile, mutuelle, etc.).

Pour exemple, l'une des actions réalisées a été de vérifier les différentes couvertures assurances des majeurs protégés. Dans ce cadre, une action « coup de poing » a été menée sur une offre d'un assureur, permettant ainsi à **366** majeurs protégés, titulaires d'un contrat spécifique, de se voir attribuer une prime de pouvoir d'achat de 206 949 € au total, soit une moyenne de 565 € par majeur protégé.

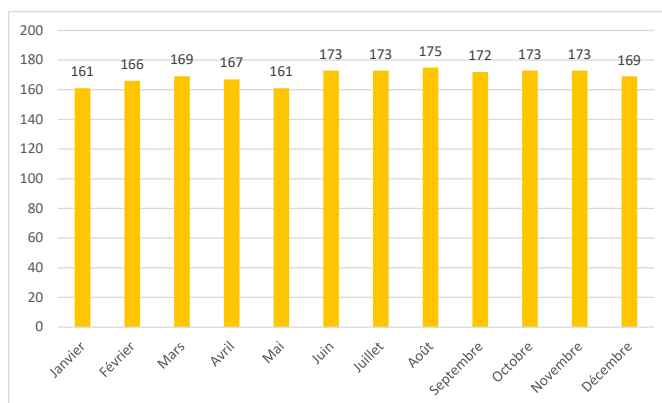
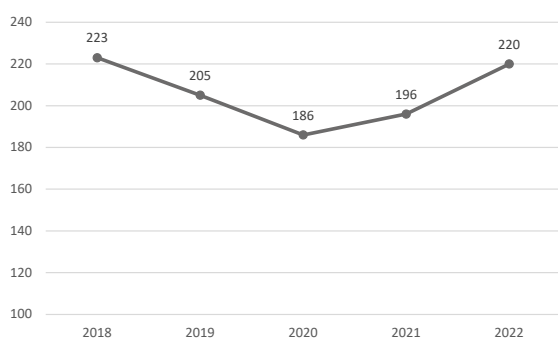
Depuis avril 2022,
la mission bénéficie
d'un mécénat de compétence
avec *Atout cœur* – AXA
pour une durée de trois ans.

► Prévention – protection de l'enfance (Ppe)

- Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (Mjagbf)

La Mjagbf est une mesure de protection de l'enfance qui permet à un travailleur social de mettre en place un accompagnement social, éducatif et budgétaire des familles autour de la gestion directe de tout ou partie des prestations familiales dans l'intérêt de l'enfant. Les objectifs de cet accompagnement sont d'assurer la protection des enfants et la cohérence de la cellule familiale en préservant l'utilisation des prestations familiales (Pf) pour répondre aux besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants ; de travailler avec la famille au rétablissement de la situation financière et à l'éducation budgétaire et de conduire auprès des parents une action éducative visant à la réappropriation de leurs responsabilités parentales.

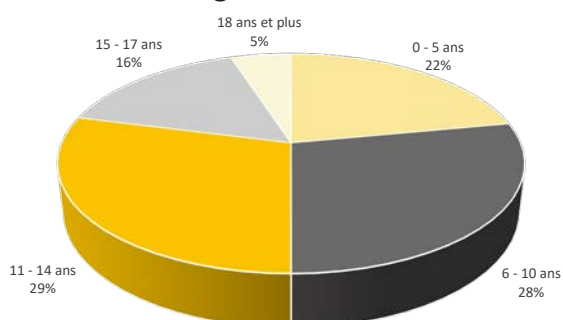
Activité



La présentation de la mesure et de ses missions aux différents partenaires s'est poursuivie en 2022. Celle-ci favorise le développement de l'activité puisqu'elle a continué à progresser cette année. Le service dénombre **62** ouvertures contre **51** clôtures.

Un grand nombre de mesures sont clôturées du fait des versements des prestations familiales au Conseil départemental en cas de placement des enfants. Or, le maintien des versements des prestations familiales à la famille et de la Mjagbf, en cas de placement, permet de poursuivre le travail éducatif autour de la parentalité et la place de l'enfant dans sa famille. Il permet, également, de protéger le logement, condition indispensable pour travailler un éventuel retour des enfants.

Âges des enfants



En 2022,
185 mesures
dont 698 mineurs suivis.

• Service de soutien aux Tiers de confiance (Tdc)

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022, le Secrétaire d'État auprès de la Ministre des solidarités et de la santé, Adrien Taquet, permet au Département de la Somme d'être porteur de projets innovants en matière de protection de l'enfance et notamment dans l'accompagnement et le soutien aux Tdc.

Le Département a donc confié à l'Udaf de la Somme l'expérimentation de cette mission, au regard de l'expertise reconnue de ses professionnels en matière de protection de l'enfance.

Lorsqu'un mineur est en danger ou en risque de l'être au sein de sa famille, et lorsque le maintien au domicile parental n'est plus indiqué, le juge des enfants peut décider de le confier à un tiers. Ce tiers est nécessairement une personne avec laquelle le mineur entretient des liens d'attachement et de confiance. Le Tdc est donc une personne (membre de la famille ou non) à qui le juge des enfants confie l'accueil et l'éducation d'un enfant en situation de danger.

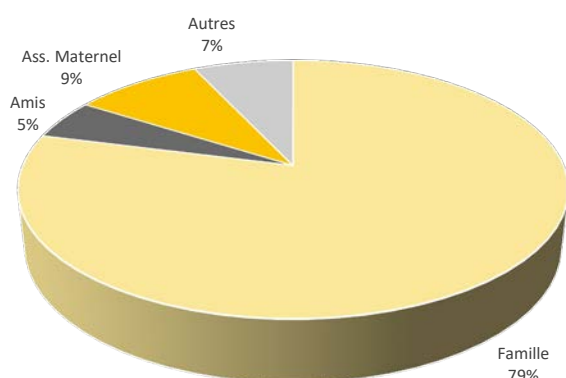
Ce mode de placement offre l'avantage de permettre à l'enfant de continuer à grandir auprès d'une personne avec qui il a pu préalablement nouer des liens affectifs.

L'intérêt de notre dispositif est d'accompagner les Tdc dans la complexité des actes administratifs, dans la compréhension des textes législatifs, de leur permettre de se libérer de certaines difficultés en clarifiant la place de chacun, de leur apporter des réponses autour de la question des actes usuels de la vie sans se substituer à l'autorité parentale.

Activité

- Mise à disposition d'une permanence téléphonique les mardis et vendredis matin de 9h30 à 12h30 et d'une adresse mail dédiée.
- Organisation de temps collectifs entre les Tdc.
- Visites à domicile sur l'ensemble du territoire à la demande d'un Tdc ou d'un partenaire.
- Présentation du dispositif aux partenaires.
- Démarches administratives en faveur des Tdc.

Qui sont les 43 Tdc rencontrés ?



En 2022,
le service de soutien aux Tdc,
c'est :

164 appels téléphoniques

461 courriers

43 Tdc rencontrés

9 actions collectives

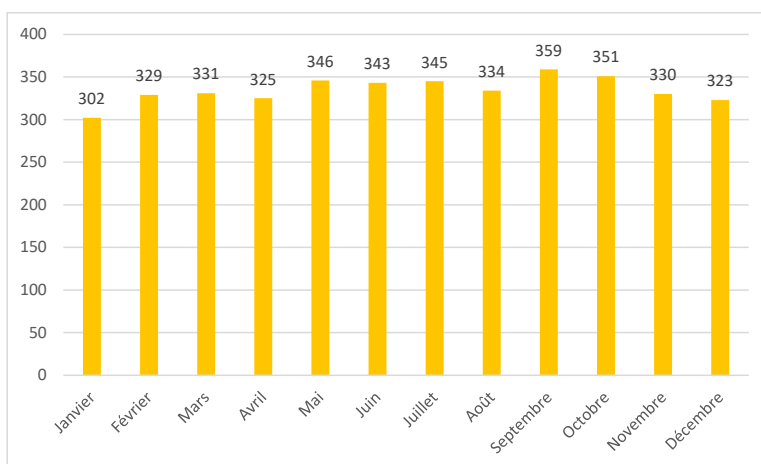
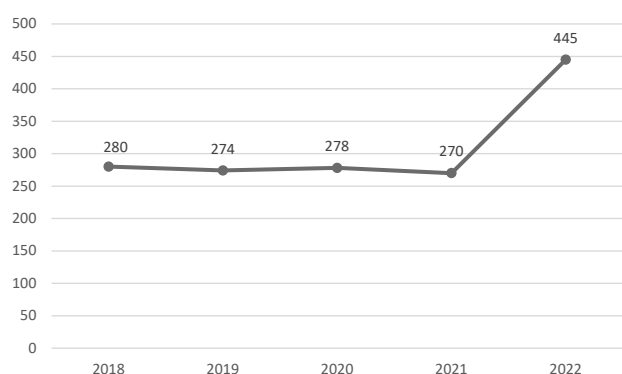
Nos coordonnées :
03 60 12 49 00
soutientdc@udaf80.org

• Action éducative en milieu ouvert (Aemo)

L'Aemo est une mesure ordonnée par le juge des enfants quand la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.

Un travailleur social intervient directement auprès des mineurs de 0 à 18 ans et articule son accompagnement autour de sa famille et de son environnement. L'objectif est d'éloigner tout danger du mineur dans son milieu familial, de soutenir et rétablir la place éducative des parents afin de renouer les liens et la sérénité du climat familial.

Activité



L'année 2022 met en exergue une activité importante du service. La capacité de notre activité s'est développée depuis 2 ans avec une consolidation des besoins par le Département en reconduisant l'autorisation de surcroît d'activité à 360 mesures jusqu'à fin 2023. Grâce à cela, la liste d'attente a diminué début 2022 mais la tendance semble repartir à la hausse avec une nouvelle augmentation des mesures en attente en fin d'année.

En 2022,
250 ouvertures
153 mains levées

L'Aemo, c'est aussi
21 actions collectives :
86 participants !

- Jeux de société
- Activités manuelles
- Visites
- Bowling
- Accrobranche
- Vtt
- Mer
- Etc.



► Actions solidaires et familiales (Asf)

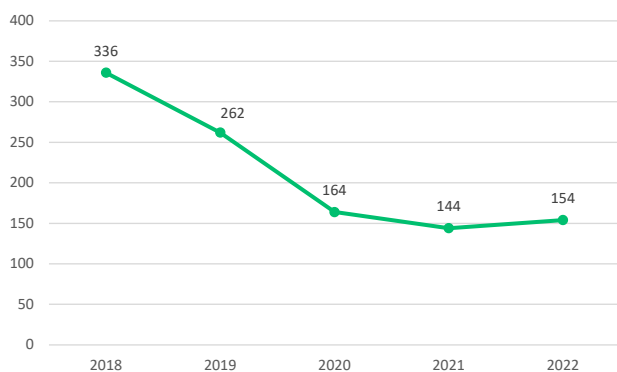
- Le logement

- L'accompagnement logement

Depuis 1993, l'Udaf est un opérateur de l'accompagnement logement notamment à travers l'exercice des mesures d'Accompagnement social lié au logement (Asll). Ainsi, elle a mené ces dernières années pour le Conseil départemental 90 mesures annuelles d'accompagnement au maintien du statut de locataire.

Cependant, à l'occasion du dernier appel à projet, l'Udaf n'a pas été retenue, bien que sa réponse fut concertée avec l'ensemble des opérateurs associatifs locaux. 2022 a donc vu le terme des mesures mandatées, avec un résiduel sur le 1er trimestre 2023.

Activité



Non renouvellement
du marché Asll
pour l'Udaf.

LE SIPL C'EST QUOI ?

Il s'agit du **S**outien à l'**I**nsertion
et à la **P**érennisation vers et dans
le **L**ogement

Néanmoins, l'Udaf maintient son expertise dans l'accompagnement logement au bénéfice des familles via la convention conclue avec la Sip en 2021 et la mesure Soutien à l'insertion et à la pérennisation vers et dans le logement (Sipl) dans le cadre du Logement d'Abord et de l'Accompagnement vers et dans le logement (Avdl). Ce sont **32** mesures annuelles qui ont été renouvelées.

Par ses conventions avec Action Logement et le rectorat d'Amiens, le service intervient également auprès d'un public salarié qui rencontre des difficultés liées au logement. Ces accompagnements varient en fonction des besoins des familles : changement de logement, maintien dans le logement actuel, etc.

► L'habitat inclusif : « Famille – Gouvernante »

Depuis 2020, l'Udaf de la Somme s'engage dans l'habitat inclusif. Les deux maisons situées respectivement à Amiens et à Abbeville accueillent chacune 4 habitants. Ceux d'Amiens sont toujours les mêmes depuis l'ouverture de la maison. Quelques changements ont eu lieu à la maison d'Abbeville mais les habitants sortis du dispositif ont été accompagnés dans leurs nouveaux projets.

Chaque maison dispose d'un Projet de vie sociale et partagée. L'Udaf a également conventionné avec l'Agaf 80 et l'Entraide familiale pour la mise à disposition des gouvernants dans chaque maison.



Fort de ces deux premières expériences et du conventionnement au titre de l'Aide à la vie partagée conclu avec le Conseil départemental pour une durée de 7 ans, le service a travaillé au développement du dispositif avec la perspective de 2 nouvelles ouvertures de maison en 2023 : l'une à Amiens et l'autre à Roye.

► L'Escape Home



Il s'agit d'une action collective créée par l'Udaf en 2018 constituant un jeu ludique construit sur le principe d'un Escape Game dont l'objectif principal est la prévention auprès des familles des questions concernant le logement (assurance, aménagement, sécurité, travaux, etc.).

L'Udaf a organisé deux Escape Home cette année, composés de plusieurs sessions, à la demande des partenaires locaux. Par exemple, la ville d'Amiens a commandé deux sessions d'Escape Home et la Sip a souhaité organiser une session « grandeur nature » lors de son évènement festif

sur le quartier d'Etouvie. Les deux évènements ont touché plus de 300 personnes.

Cette action est désormais reconnue par les partenaires pour son aspect pédagogique et convivial autour des problématiques logement.

• L'inclusion budgétaire

► La mesure d'accompagnement social personnalisé (Masp)

La Masp est une mesure administrative qui offre un accompagnement social individualisé et une aide concrète sur la gestion du budget en s'appuyant sur les prestations familiales ou sociales dans les domaines du budget, de l'accès aux droits, de l'insertion sociale, du logement, de la santé et/ou de l'insertion professionnelle.

Sur le 1^{er} trimestre 2022, l'équipe a mené jusqu'à leur terme les mandats de Masp avec gestion qui avaient été confiés à l'Udaf en 2021 jusqu'à leur terme. Nous restons vigilants quant au renouvellement de ce marché à venir courant 2024.

► Le Point Conseil Budget (Pcb)

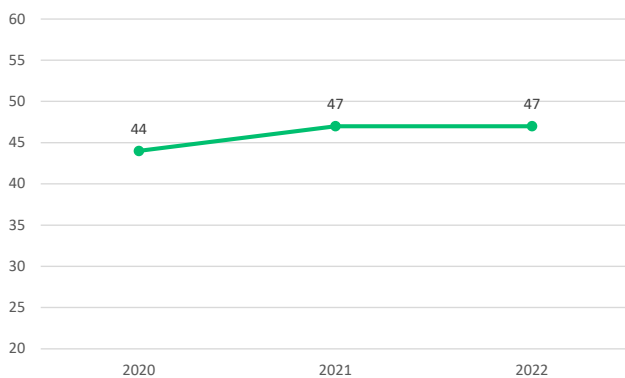
Le Pcb est un dispositif d'état, illustration de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il est gratuit et confidentiel et s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés financières ou désireuses de travailler sur l'amélioration de son budget.

L'Udaf anime 4 Pcb dans le département représentant quatre territoires d'intervention du Conseil départemental de la Somme sur six labels octroyés au total. Elle intervient pour les familles des territoires Picardie Maritime, Somme Santerre, Cinq Vallées et Hauts de Somme.

En 2022, l'Udaf de la Somme a obtenu le renouvellement des Pcb pour les territoires Picardie Maritime et Somme Santerre.



Activité



En 2022, l'équipe a rencontré **150** personnes et réalisé **14** actions collectives au bénéfice de **491** personnes.

Pour répondre au mieux aux objectifs du Pcb, l'Udaf a développé sa présence sur les territoires avec notamment des permanences auprès des tribunaux d'Abbeville et Péronne.

Dans ce même cadre, l'Udaf de la Somme a créé une plateforme numérique d'accompagnement

budgétaire appelée Agirpourmonbudget.fr afin de proposer une solution souple et adaptable au public salarié notamment. Ce dispositif permet des échanges en visioconférence ou par téléphone à des horaires adaptés et permettent un accompagnement à distance portant sur les difficultés budgétaires mais également sur l'ouverture des droits et un apprentissage aux démarches dématérialisées.

Le Pcb et la plateforme numérique s'adressent à des publics peu ou pas habitués à solliciter de l'aide pour la résolution de leurs difficultés, notamment financières. Ce sont des ménages souvent démunis après un accident de la vie ou confrontés à des changements de vie tels la retraite. La dimension financière confère à l'intime et les difficultés peuvent souvent générer un sentiment de honte ou d'échec. Ces deux dispositifs souhaitent offrir aide et soutien dans des espaces sécurisés et bienveillants. Ils s'offrent également aux personnes endettées ou surendettées qui désirent instruire un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.

Une action collective marquante de l'activité

L'Udaf de la Somme intervient depuis 2021 aux sessions du Service national universel (Snu) organisées dans le département. Le Snu s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans, volontaires pour une société de l'engagement. Au cours de leur séjour de cohésion, les jeunes participent à différentes activités dont une axée sur l'éducation budgétaire et financière. Notre équipe a animé la séquence de vulgarisation des techniques de base de gestion d'un budget aux jeunes volontaires en partenariat avec la Banque de France.



► Le microcrédit

Amorcée en 2021 par la signature de conventions avec deux opérateurs bancaires, Créa Sol et le Crédit Mutuel, l'Udaf a développé ce service avec la signature de deux nouvelles conventions avec Parcours Confiance et BNPP.

Le microcrédit s'adresse à des ménages exclus du crédit classique pour des antécédents bancaires difficiles. C'est donc bien une offre de crédit à la consommation mais assortie d'un accompagnement durant l'ensemble de la procédure de montage du prêt, présentation à l'opérateur bancaire jusqu'à la réalisation du projet. Ces prêts doivent être objectivés par des projets concrets comme l'aide à la mobilité, aux soins, à l'aménagement spécifique du logement par exemple.



• La parentalité

► L'Escape Family



L'Escape Family est une action ludique basée sur le principe de l'Escape Game qui consiste à réaliser un parcours parsemé d'ateliers et d'énigmes pour récolter des indices et résoudre l'énigme finale.

L'Udaf a créé le concept en 2021 pour un public familial : parents et enfants. Les thématiques abordées lors de l'activité sont en lien avec la parentalité et peuvent porter sur les écrans, la scolarité, la propreté, l'adolescence, etc.

Cette action est aujourd'hui reconnue par les réseaux parentalités de la Somme et financée par le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Réaap).

En 2022, quatre Escape Family ont été réalisés. A travers ces rencontres, ce sont **150** familles qui sont venues défier les énigmes représentant **180** parents et **296** enfants.

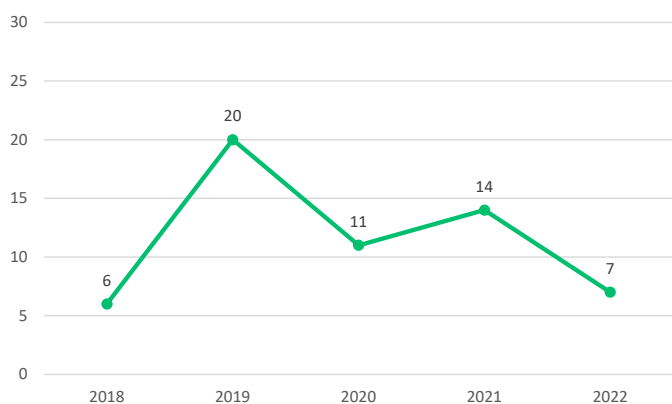
► Les enquêtes sociales pour le Juge aux Affaires Familiales (Jaf)

Les enquêtes sont ordonnées avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confiant les enfants à un tiers. Celle-ci a pour but de recueillir des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants. Pour cela, l'enquêteur social rencontre chaque parent individuellement et en présence des enfants qui font eux aussi l'objet d'entretiens individualisés. Ces différents entretiens sont complétés par des contacts avec les écoles, médecins, psychologues, psychiatres ou travailleurs sociaux selon les situations des familles concernées.

Le rapport d'enquête retrace les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Il propose en conclusion un dispositif de prise en charge des

enfants et émet un avis sur la façon dont l'autorité parentale est exercée. L'approche de la famille est globale : elle intègre les dimensions psychologiques, environnementales, culturelles, économiques et matérielles.

Activité



7 enquêtes ont été réalisées en 2022 par les professionnels des services du pôle Asf et Aemo. 10 professionnels ont suivi une formation en ce sens début 2022. Les professionnels disposent d'un délai de 3 mois pour réaliser l'enquête et ont la possibilité de rencontrer toute personne qu'ils jugent dignes d'intérêt pour les enfants, au sein de leur entourage immédiat (familial, scolaire, médical, ...).

► Le Cerf-Volant – Lieu d'accueil enfants/parents (Laep)

Investie depuis de nombreuses années dans le champ de la parentalité, il est apparu naturel à l'Udaf de créer un Laep en parallèle du projet de nouveaux locaux à Amiens.

Cette opportunité a permis de consacrer un lieu situé en centre-ville d'Amiens, spécifiquement dédié et adapté à l'accueil des enfants et des parents.

L'objectif de ce lieu repose sur une proposition d'opportunités de jeux, de découvertes, de ressources, de liens et de rencontres. Cet accueil des familles fonctionne sur les principes de libre adhésion, de libre activité, de gratuité, d'anonymat et de respect de chacun et respecte le référentiel national des Laep.

Chaque session d'ouverture du Cerf-Volant est animée par deux accueillantes (soit quatre au total), professionnelles expérimentées dans le champ de la petite enfance en lien avec des compétences d'écoute et d'analyse. Leurs missions sont de favoriser les relations enfants-parents et de faire lien entre les divers enfants accueillis et entre les parents qui les accompagnent. Elles favorisent les relations entre les uns et les autres en veillant à maintenir un espace sécurisé et sécurisant. Sans élaborer de programme d'animation précis, elles reçoivent également les souhaits des parents et pourront, avec leur concours, organiser des animations artistiques et/ou culturelles ou la possibilité d'intervention de prestataires extérieurs par exemple.



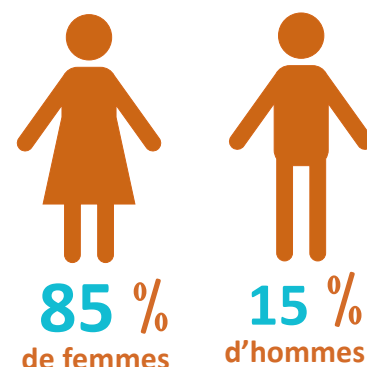
Ouvert les
mercredis de 15h à 18h
samedis de 9h à 12h
Visites en 2022 (déc.) :
18 familles
28 enfants.

Une des visées des Laep est de travailler la séparation de l'enfant et de son(ses) parent(s) en vue de favoriser sa scolarisation future en maternelle et sa socialisation en général. Il s'agit bien de renforcer les liens et l'autonomie en détachant l'enfant de la dimension de dépendance à sa sphère parentale. L'extériorisation de l'enfant doit se faire en fonction de sa temporalité et dans un environnement sécurisé où la paire aidance et le soutien des accueillants se veulent des outils.

► Mission Ressources humaines

Salariés

- **130** salariés pour **126,7** équivalents temps plein (Etp).
- Note de l'index égalité professionnelle femmes-hommes incalculable.
- Age moyen : **42 ans**,
 - **25 %** entre 45 et 49 ans,
 - **43 %** entre 30 et 34 ans.
- Ancienneté moyenne : **11,8 ans**,
 - **37 %** salariés en seconde partie de carrière (à partir de 45 ans).
- Recrutements : **26** nouveaux salariés
 - **18** CDI : **6** nouveaux et **12** CDIés,
 - **20** CDD et **14** renouvellements,
 - **2** contrats d'alternance,
 - **6** contrats de prestation,
 - **1** mécénat de compétence.



Formation

- **68** salariés formés.
- **2 912 heures** de formation pour un montant de **40 551 €**.
 - **1 620,5 heures** de formation collective,
 - **311 heures** de formation individuelle,
 - **522 heures** de Cnc.

Accords signés

- Accord d'entreprise instituant un compte épargne-temps (Cet) conclu dans le cadre des dispositions de l'accord de branche du 1^{er} avril 1999 signé le 14/10/2022.
- Protocole d'accord préélectoral relatif à l'élection des membres de la délégation du personnel du comité social et économique (Cse) au sein de l'Udaf de la Somme signé le 12/12/2022.

Absentéisme

- **1 522,5 jours** d'arrêts (1 162 jours en 2021) dont :
 - **392 jours** pour les arrêts inférieurs à 8 jours.
- **90** personnes concernées.

Actions de prévention

- **41** visites médicales.

En 2022
5 salariés diplômés du Cnc
1 service civique

► Accueil et gestion électronique des documents (Aged)

Missions

- L'accueil du public

Les associations, les usagers, les visiteurs extérieurs, les partenaires, les prestataires et les fournisseurs sont reçus à la borne d'accueil ou une secrétaire renseigne, oriente et accompagne. Les $\frac{3}{4}$ de ces personnes sont des majeurs protégés suivis par nos services. En moyenne, 17 personnes se présentent quotidiennement.

- La gestion du standard téléphonique

L'Udaf de la Somme reçoit un nombre conséquent d'appels au quotidien. On estime à 80 % la part des appels provenant des usagers.

- Le traitement des e-mails des adresses Service courrier et Sécuribox.

- Le traitement du courrier (tri, distribution aux services concernés et affranchissement).

- La Gestion électronique des documents (Ged) qui consiste en la numérisation et l'indexation des documents reçus à l'Udaf, essentiellement en lien avec les services gérés.

Enjeux et axes de progression 2023

2022 aura été une année de transition et de changements pour le service. L'organisation a été revue avec une recherche d'optimisation et d'efficacité. Le projet secrétaire/assistante a redessiné les contours des postes et redistribué les tâches.

L'adaptation aux nouveaux outils et l'appropriation des nouveaux process se poursuivront sur 2023 à travers :

- L'élaboration d'un guide de l'accueil dans le but d'améliorer les pratiques et rendre un meilleur service au visiteur ;
- Le développement de la communication et le transfert d'informations interservices afin d'améliorer les conditions de fonctionnement interne ;
- La mise en place d'un travail collaboratif Aged/Pjm visant à fluidifier les échanges et s'assurer de la compréhension des besoins de chacun ;
- L'assurance de disposer des informations à jour sur les dossiers et les engagements de l'Udaf, sur les procédures de gestion liées à l'accueil et les contacts utiles ;
- Le repositionnement de la personne au cœur de la mission Aged car même en situation de handicap ou de vulnérabilité, l'utilisateur doit être traité de la même manière que toute autre personne (avec toutefois une attention particulière).



Directeur de publication et président : Sébastien BIL | **Directrice générale :** Marion HENRY

Conception : Virginie LÉGLISE | **Crédits photos :** Udaf 80 | **Impression :** Udaf 80

ISSN : En cours | Imprimé à 100 exemplaires | Annuel

Udaf de la Somme, 36 rue du Général Leclerc CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1

03 22 82 09 00

contact@udaf80.org

www.udaf80.org

